

Longueuil, le 3 juin 2005

Mme Marie-Josée Méthot
Secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable
Bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

***Objet : Précisions relativement au nombre de négociations en cours avec les
propriétaires fonciers
Audiences publiques pour le projet de parc éolien de l'Anse-à-Valleau***

Madame,

Pour faire suite à la question relative au nombre de propriétaires fonciers avec lesquels Cartier énergie éolienne est en négociation pour signer des options permettant la réalisation du parc éolien de l'Anse-à-Valleau, nous vous informons qu'en date d'aujourd'hui, total de 15 propriétaires, représentant 6,9 % de la superficie nécessaire, est en phase de négociation. Nous avons toutefois une entente de principe avec 4 de ces propriétaires, ce qui porte à 4,3 % la superficie nécessaire résiduelle.

Cartier énergie éolienne évalue présentement des alternatives qui permettrait au projet de se réaliser sans avoir recours aux terrains appartenant à ces propriétaires.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.



Normand Bouchard, Vice-président – Énergie éolienne, Innergex Management Inc.

Pour Guy Dufort
Représentant officiel
Cartier énergie éolienne inc.